

**Santé et services sociaux**

**Les usagers honorent la mémoire de Claude Castonguay et soulignent son immense contribution, entre autres, à l'accès aux soins et services pour tous les Québécois**

**Montréal, 16 décembre 2020** – Par la voix du Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU) du réseau de la santé et des services sociaux, les usagers souhaitent, aujourd'hui, honorer la mémoire de M. Claude Castonguay, « père de l'assurance maladie » et ancien ministre de la Santé, et souligner sa contribution remarquable et exceptionnelle pour, entre autres, l'accès aux soins et services pour tous les Québécois.

« Son œuvre ainsi que son engagement social et politique sont mémorables, tant dans l'Histoire du Québec que du réseau de la santé. Il aura fallu la volonté d'action d'un Québécois pour que sa vision se traduise des décennies plus tard par l'accès à des soins et des services de qualité pour 8,5 millions de Québécois. M. Castonguay a porté toute sa vie cette vision collective et solidaire, et nous en sommes aujourd'hui les premiers bénéficiaires », affirme M. Pierre Hamel, président du RPCU.

On se souviendra que M. Castonguay a voulu rendre accessibles les soins de santé et les services sociaux à l'ensemble de la population québécoise, et ce, nonobstant les moyens financiers ou le rang social des citoyens. Une partie de la population n'y avait alors pas accès en raison de leur condition sociale inférieure. À l'époque, cela représentait une profonde injustice pour les personnes moins bien nanties qui étaient privées de soins et de services appropriés faute de moyens financiers adéquats.

En plus d'avoir instauré l'assurance maladie pour tous, il a aussi été le père des CLSC qui ont été créés dans une perspective d'action communautaire et qui ont permis une participation citoyenne à la prise de décisions. « Il a voulu que les citoyens des différentes communautés prennent une part active dans la réponse à leurs besoins et, encore plus, qu'ils deviennent solidaires les uns des autres. C'est dans ce sens qu'il souhaitait que les usagers assument des responsabilités. Nous pourrions aujourd'hui, sans risque de nous tromper, affirmer qu'il est en quelque sorte l'instigateur des comités des usagers et de résidents » affirme M. Marc Rochefort, directeur général par intérim du RPCU. Il faut rappeler que les conseils d'administration des CLSC étaient composés à l'époque de cinq représentants des usagers, un modèle complètement différent de celui d'aujourd'hui alors qu'un seul représentant du comité des usagers agit maintenant comme administrateur dans les conseils d'administration des CISSS/CIUSSS.

Critique du réseau de la santé et des services sociaux au fil des années, ses interventions publiques se sont inscrites dans la foulée de la mission des comités des usagers et de résidents qui est de contribuer à l'amélioration continue de la qualité des soins et des services du réseau. « L'accès aux soins et aux services n'est plus une question de privilèges pour les mieux nantis comme autrefois, mais de droits des usagers » rappelle M. Rochefort « C'est à nous, comme premiers légataires, de porter encore plus loin sa vision et son action. En défendant les droits des

usagers, les membres des comités des usagers et de résidents se sont engagés à le faire au quotidien, dans leur milieu partout au Québec » conclut M. Rochefort.

Le RPCU souhaite ses plus sincères condoléances aux membres de sa famille et à ses proches.

### **À propos du RPCU**

Fondé en 2004, le Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU) du réseau de la santé et des services sociaux regroupe la quasi-totalité des comités des usagers et de résidents du Québec, soit plus de 500 comités issus de l'ensemble des missions cliniques du réseau. Il offre aux membres des comités un soutien quotidien et des formations en vue de mieux exercer leurs fonctions prévues par la loi.

– 30 –

Source : RPCU, 514 436-3744